

Compte rendu de l'atelier :

«Espaces naturels des centres comment réinventer son environnement »

Animation: Stéphane Bertrand CEMEA et Alexis Grivault ACCOORD

Synthèse : Luc Primard.....

Nombre de participants matin:après-midi :

Enjeux, repères, clés :

Certains constats d'essoufflement ou de difficultés (ex : tris des déchets, compostage, jardins potagers) incitent à proposer un échange pour redonner de la motivation et permettre aux participants de bien mesurer les conditions de réussites de leurs projets d'éducation à l'environnement.

L'intérêt pour l'enfant de l'éducation à l'environnement par le dehors est largement partagé.

Les intérêts et enjeux éducatifs sont multiples :

- bien-être et bonheur de l'enfant
- développement des capacités émancipatrices de l'enfant et de son sentiment de « liberté »
- construire le rapport au vivant, aux espaces partagés et évolutifs
- développement des aptitudes sensorielles
- développement de la motricité
- des activités favorisant les mixités

Les approches pédagogiques sont variées :

- l'imaginaire
- le sensoriel
- les activités scientifiques et techniques
- la créativité
- le ludique
- naturalistes...

Trop souvent la préoccupation de l'aménagement des espaces d'ACM se concentre sur les salles et ne prend pas suffisamment en compte les espaces extérieurs.

Souvent les extérieurs d'ACM sont soit bétonnés, soit uniquement engazonnés. Pourtant ces espaces sont de formidables outils pour faire de l'éducation de proximité à l'environnement. Il apparaît essentiel de faire cette éducation « au dehors » sur les espaces extérieurs de nos ACM (cour...) et sur notre territoire de proximité (le quartier, le square, le bois d'à côté, la commune...)

- Comment rendre davantage visible et mieux prendre en considération l'éducation à l'environnement et au « sortir dehors » dans nos projets éducatifs et pédagogiques ?

- Comment convaincre l'ensemble des acteurs de cet « impératif » éducatif, de ne pas y renoncer pour des contraintes techniques et réglementaires ?

- Comment réinventer son environnement extérieur ? Comment cet espace peut être profitable aux enfants et faire place à la biodiversité et au territoire de proximité ?

- Comment faire vivre un espace extérieur durablement ?

Problèmes rencontrés, freins, difficultés :

Parfois les intentions liées à l'environnement et au développement durable sont affirmées dans le projet politique de la commune, mais les moyens pour concrètement les mettre en place dans les ACM ne sont pas toujours au rendez-vous.

Pour certains l'éducation à l'environnement n'a de sens que dans les sites remarquables et protégés et est considérée peu valorisante dans l'environnement proche et « commun ». A l'inverse, les participants à l'atelier s'accordent à affirmer l'intérêt majeur de l'éducation à l'environnement proche et à son territoire de vie quotidienne.

Comment investir les espaces extérieurs, et il y a t il des préconisations ? Comment mettre du vert lorsqu'il n'y a que du béton dans notre ACM ? Comment aménager et faire vire un potager ?

Comment laisser la place à l'envie de l'enfant et à ses initiatives dans l'aménagement extérieur de l'ACM ?

Comment mobiliser une équipe autour de l'éducation à l'environnement ? Que ce ne soit pas seulement le projet d'UN animateur. Que ce soit inscrit dans la durée et pas seulement sur une ou quelques séances.

Comment partager les espaces (ex jardins pédagogiques) entre l'Ecole, les TAP, le périscolaire, le centre de loisirs... ?

Comment lever les divergences et les incompréhensions entre des services différents ? Ex : entre l'ACM et le service des espaces verts

La réglementation est complexe et peut être un frein. Toutefois la réglementation peut également être méconnue, et certaines « légendes réglementaires » peuvent être source (ou prétexte) à l'inaction.

Attentes, besoins exprimés vis-à-vis de la DDD/des Fédérations:

Le renforcement de la formation diplômante (ex BPJEPS Education à l'Environnement et Développement Durable) et/ou continue des animateurs mais aussi directeurs sur l'éducation à l'environnement et le sortir dehors est attendue.

L'accompagnement sur site des équipes (via de la formation – formation-action) semble pertinent.

Sur les recommandations des différents services (JS- PMI – Fédérations JEP, Villes...) pour la construction et l'aménagement des ACM, la prise en compte des extérieurs est à développer.

Lorsqu'une association spécialisée sur l'environnement intervient auprès des enfants d'un ACM, il est important que cela soit également bénéfique à l'équipe permanente d'animation et que cela donne envie de prendre des initiatives en autonomie dans ce domaine.

Leviers, pistes à explorer :

Travailler pour l'enfant en inter structures et inter services sur un même territoire. Mettre ce projet au cœur des PEDT (projet éducatif territorial). Cela invite les acteurs à développer des modes de coopération. Souvent on observe « des espaces partagés mais chacun fait de son côté »

Inscrire et affirmer le choix de l'éducation à l'environnement et le sortir dehors dans les projets pédagogiques (trop souvent c'est peu détaillé voire implicite). Informer les parents qu'avoir des traces de terre ou végétaux sur ses vêtements est normal lors de ces activités.

Souvent les activités extérieures ne permettent pas aux enfants de repartir chez eux avec une création. Les reportages photos, sonore ou vidéo permettent de conserver des traces pour les enfants et parents. La vannerie sauvage est également un beau support de réalisation.

Renforcer les liens avec les acteurs locaux : espaces verts, paysagistes....

Les espaces bétons permettent également des ateliers (ex : sculpture et modelage, miniaturisation du système solaire, parcours sensoriel...)

Connaître et prendre en compte « notre territoire » et ses ressources notamment ses habitants avec leurs connaissances et savoir-faire. La piste intergénérationnelle est pertinente.

Distinguer les animations extérieures qui ont des supports inertes (palettes, cordes, papier...) et celles qui mettent en avant la relation au vivant (poulaillers, jardins, hôtel à insectes, cueillettes...)

Pour que les équipes s'investissent, avoir la vigilance de ne pas trop décider et ni trop figer le projet en amont sans les animateurs voire sans les enfants.

Description de bonnes pratiques, d'expériences intéressantes :

(type d'expérience, public touché...)

Pour une découverte et une meilleure appropriation des espaces extérieurs de l'ACM et de son environnement prévoir des visites accompagnées lors des arrivées de nouveaux animateurs et organiser des réunions d'équipe ambulantes.

Prendre en compte les contraintes techniques des espaces verts. Par exemple : les espaces nécessaires pour que la tondeuse puisse passer entre 2 bacs du jardin pédagogique

pour les jardins pédagogiques préférer les formes carrées ou rondes où l'on peut être ensemble à l'inverse des longues bandes de terre.

Les animations extérieures dans l'enceinte de l'ACM peuvent être une première marche vers des animations en milieu naturel de proximité (bois, mare, chemin...)

Aménager un pôle observation de l'extérieur au sein des locaux de l'ACM

Prendre le temps de bien nommer avec les enfants les espaces extérieurs, et de leur donner des noms inspirants

Laisser de la place au développement « libre » de la nature et ne pas sur-aménager les extérieurs

Outils d'accompagnement mis en place :

Développer des partenariats avec des acteurs associatifs : mouvement de JEP, LPO, Bretagne Vivante, Grain de Pollen, CPIE. Etablir des conventions, définir des projets (ex clubs nature...), s'inscrire dans des actions collectives (ex Nature en Jeux)

S'inspirer des terrains d'aventure de C. T. Sørensen, ou de projets tel que « le terrain comestible jouable » de l'Accoord Graines de Cosmos à Nantes.

Avoir sa propre malle éducation à l'environnement constituée de petit matériel (loupe, corde, boîte, boussole, passoire, crayons, fiches descriptives...ex [sac à dos sortir dehors de l'UBAPAR](#)) et la faire évoluer en fonction des projets.

Autres observations

Les cabanes se référer à la fiche FAQ de la DDD Aire de jeux et cabanes (prévoir le lien)

Lors de la construction de cabanes il convient de mettre en œuvre des processus qui garantissent la sécurité physique des enfants. Pour éviter les chutes, les blessures, les effondrements. Non seulement il faut veiller à la bonne construction de la cabane, mais également aux consignes passées aux enfants lors de sa réalisation et aux règles définies pour son utilisation.

Il n'existe pas de textes réglementaires régissant la construction de cabanes en centre de loisirs. Dans ce cas, il convient d'apprécier le risque.

- Quels publics (âges et nombre) ?
- Quels sont les risques connus ou perçus avec ce matériel précis que nous avons à disposition ?
- Quelle est la solidité du matériel ? (vétusté, état, poids supportés...)
- Comment fonctionne ce groupe d'enfants ?
- Qu'est-ce que surveiller ? Comment s'y prend-on ?
- Quelles règles peut-on instaurer (ex : pas plus de 2 enfants à la fois sur telle partie, interdiction de détourner tel usage, etc...)

"Cabane" ou équipement d' "aire de jeux"?

A partir du moment où la construction s'installe dans le paysage, ou n'importe qui peut l'utiliser et non plus seulement les enfants et les animateurs qui l'ont construite, qui en ont fait le projet, on quitte la cabane, et on passe à une aire de jeux

Questions complémentaires (réglementation, pédagogie)

Rq : Elles ne trouveront pas forcément réponse lors de cette journée mais peuvent servir de réflexion aux partenaires et à la DDD pour l'élaboration d'outils techniques, pédagogiques et de FAQ...

L'utilisation des pneus dans les activités extérieures. Pas de textes d'interdiction pour l'utilisation des pneus, toutefois ils présentent des risques sanitaires (ex eau stagnante) et sont composés de substances toxiques.